

[Text]

Mr. Alexander: All right, fine. Mr. Minister, there is some question in my mind as to how many issues are really in dispute. I have no reason to disbelieve you, sir. You say there are only two issues, pension and COLA. But as I understand it—and this sort of throws another nail into the coffin—Mr. E. K. Turner, I believe the President of the Saskatchewan Wheat Pool, disagreed with you violently. He says there are some 40 items, including pension and benefits, still in dispute.

Would the Minister care to make a comment in that regard?

Mr. Munro (Hamilton East): I will file a document now because I noted your comments in the House, which I considered entirely inaccurate.

Mr. Alexander: I am just reading the press. They are always accurate.

Mr. Munro (Hamilton East): I know, but I think that question could be directed to Mr. Runciman, which you are free to do at any time you wish.

Mr. Alexander: I want to ask you, sir.

Mr. Munro (Hamilton East): There is a proposal here from the companies that my officials were asked to present to the union. It is here in front of me, and it isolated it down to two issues. Would you like to see it?

Mr. Alexander: If you want to table it, sir, certainly.

Mr. Munro (Hamilton East): I will table it, Mr. Chairman.

Mr. Alexander: All we are here for is to get the facts.

Mr. Munro (Hamilton East): The document has been tabled.

The Chairman: Mr. Alexander might like to take a look at it.

Mr. Alexander: No, I am prepared to accept the Minister's answer. All I am trying to do is to get the answers. The Minister said there were only two issues. Mr. E. K. Turner said that the Minister is wrong, and that there were 40 issues, inclusive of pension and benefits. The Minister disagrees with that.

You do not have to table the document.

The Chairman: Mr. Alexander, for your information it is the memorandum of settlement between the United Grain Growers Limited and the Grain Workers Union, Local No. 333, Canadian Labour Congress, dated . . .

Mr. Munro (Hamilton East): It is not dated; it is just a draft. I can give you the date in a moment.

The Chairman: . . . proposed by the companies and received on September 16.

[Interpretation]

M. Alexander: Oui. Ça va. Monsieur le ministre, je me demande combien de questions sont réellement en cause. Je n'ai pas de raison de ne pas vous croire. Vous dites qu'il n'y a que deux questions, la pension et l'indemnité de vie chère. Mais si je comprends bien, et cela ajoute encore un autre élément, M. E. K. Turner, le président du syndicat du blé de Saskatchewan, je crois, était violemment en désaccord avec vous. D'après lui, il y a encore une quarantaine d'éléments, y compris la pension et les avantages sociaux, qui sont encore en litige.

Le ministre pourrait-il en parler?

M. Munro (Hamilton-Est): Je déposerai un document maintenant parce que j'ai remarqué vos observations à la Chambre et je les ai trouvées entièrement inexactes.

M. Alexander: Je ne fais que lire la presse. Ils sont toujours exact.

M. Munro (Hamilton-Est): Je sais, mais je pense que cette question pourrait être adressée à M. Runciman que vous pouvez faire quand vous voulez.

M. Alexander: C'est à vous que je veux poser la question, monsieur.

M. Munro (Hamilton-Est): Il est question d'une proposition de la part des compagnies, que mes agents ont été priés de présenter au syndicat. Elle est là devant moi et elle a ramené la question à deux éléments. Voulez-vous la voir?

M. Alexander: Si vous voulez la déposer, monsieur, certainement.

M. Munro (Hamilton-Est): Je vais la déposer monsieur le président.

M. Alexander: Nous sommes ici uniquement pour avoir les faits.

M. Munro (Hamilton-Est): Le document a été déposé.

Le président: M. Alexander aimerait peut-être jeter un coup d'œil.

M. Alexander: Non, je suis prêt à accepter la réponse du ministre. Tout ce que j'essaie de faire c'est d'avoir la réponse. Le ministre a dit qu'il n'y avait que deux questions en litige, et il y avait 40 questions en litige. M. E. K. Turner a dit que le ministre avait tort et qu'il y avait 40 questions en litige y compris celles des pensions et des avantages sociaux. Le ministre n'est pas d'accord avec cela.

Il n'est pas nécessaire de déposer le document.

Le président: Monsieur Alexander, pour votre gouverne, je vous dirai qu'il s'agit du mémoire de règlement entre la *United Grain Growers Limited* et le syndicat des manutentionnaires de grains, section 333 du Congrès du Travail du Canada, daté . . .

M. Munro (Hamilton-Est): Il n'est pas daté, ce n'est qu'un projet. Je pourrais vous donner la date dans un moment.

Le président: . . . proposé par les compagnies et reçu le 16 septembre.